

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

lundi le 19 avril 2021 à 12h00
dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Luxembourg.

Ordre du jour :

1. Proposition de révision des chapitres I^{er}, III, V, VII, IX, X, XI et XII de la Constitution
2. Amendements gouvernementaux au projet de loi n°7473 relative au patrimoine culturel
3. Projet de loi modifiant la loi du 16 mai 2019 relative à la facturation électronique dans le cadre des marchés publics et des contrats de concession et projet de règlement grand-ducal portant fixation du réseau de livraison commun et des solutions techniques alternatives non automatisées utilisées pour la facturation électronique dans le cadre des marchés publics et des contrats de concession
4. Projet de Plan national d'organisation des secours
5. Désignation d'un représentant au sein du conseil d'administration du Fonds du logement
6. Désignation d'un délégué suppléant au sein de l'organisation mondiale Cités et gouvernements locaux unis
7. Nomination de membres supplémentaires aux commissions consultatives du SYVICOL
8. Rapport sur les activités du bureau
9. Divers

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 2 avril 2021
Pour le bureau du SYVICOL,



Le secrétaire,
Gérard Koob



Le président,
Emile Eicher